Devenir membre de la communauté Propuls

Imprimer

Se faire référencer dans la communauté Propuls, à quoi cela sert et quelle est la marche à suivre ?

Pour qui?

- Offreurs de solutions Usine du Futur,
- Démonstrateur de technologie appliquée à l'Usine du Futur,
- Entreprise ayant à partager un cas d'usage de l'Usine du Futur,
- Toute entreprise industrielle porteuse de projet.

Pourquoi?

Pour les offreurs de solutions

- Être référencé dans le répertoire Propuls en ligne
- Valoriser votre référencement en utilisant le label « Plateforme d'Accélération de l'Usine du Futur » conformément à la charte graphique, qui vous sera communiquée
- Promouvoir vos solutions Usine du Futur pour accompagner des projets de transformation industrielle
- Intégrer la Communauté Propuls et participer aux actions collectives
- Valoriser votre offre au sein de la communauté Usine du Futur de la Nouvelle-Aquitaine
- Répondre aux consultations des industriels du territoire
- Développer votre réseau
- Recevoir de l'information qualifiée

Pour les entreprises porteuses de projets

- Accéder à la cartographie des offreurs de solutions Usine du Futur Propuls
- Intégrer la Communauté Propuls et participer aux actions collectives
- Déposer des consultations vers les offreurs de solutions du territoire
- Avoir accès aux démonstrateurs du territoire et aux entreprises ayant un cas d'usage à partager

- Développer votre réseau
- Recevoir de l'information qualifiée

Comment?

Cas N°1 : Si vous êtes Offreurs de solutions, un démonstrateur, ou une entreprise avec un cas d'usage à partager

1?? étape : se référencer dans le <u>répertoire Offreur de solutions en ligne</u> porté par l'Alliance Industrie du Futur et le réseau Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Rejoindre la communauté OS

 En tant qu'offreur de solution, ne sélectionnez que vos 5 principales briques technologiques couvertes par votre offre.

2? étape : se référencer dans <u>la communauté Propuls</u>

<u>Image</u>



File

Charte du répertoire des Offreurs de solutions Propuls.pdf (609.95 KB)

Télécharger la Charte du répertoire des Offreurs de solutions Propuls

3? étape : renseignement de la fiche signalétique Propuls

Image

candidature à la communauté Propuls

Fiche signalétique Propuls

Validation

Pour tous les offreurs de solutions

- Renseignez les 5 principaux besoins industriels couverts par votre offre
- Cochez dans la rubrique Statut Offreur la case « Offreur de solution »

Si l'offreur de solutions possède un démonstrateur

- Sélectionner le besoin industriel complémentaire « démonstrateurs technologiques »
- Créer une autre fiche propre à son ou ses démonstrateurs en créant une autre fiche CCI Business Offreur de solution utilisant votre n° de TVA intracommunautaire (pas d'utilisation à 2 reprises d'un même SIRET)

Pour les démonstrateurs et les entreprises qui ont un cas d'usage à partager

- Sélectionnez les briques technologiques couvertes dans la fiche signalétique CCI Business Offreur de Solution,
- Renseignez les principaux besoins industriels couverts dont « démonstrateur technologique » dans la fiche signalétique Propuls

- S'il s'agit d'un démonstrateur physique, cochez dans la rubrique case statut la case « Démonstrateur »
- Si vous êtes une entreprise avec une bonne pratique à partager, cochez dans la rubrique case statut la case « Entreprise avec cas d'usage à partager »

Cas N°2: Si vous n'êtes pas un Offreur de solutions, pas un démonstrateur, ou pas une entreprise avec un cas d'usage à partager (par exemple, vous êtes une entreprise porteuse d'un projet, d'une consultation à lancer)

Processus de référencement à Propuls en 2 étapes

1?? étape : créer votre compte CCI Business

Image

Créer votre compte nominatif CCI Business

Renseignez votre fiche entreprise

Inscription à CCI Business

2? étape : se référencer dans la communauté Propuls (sans fiche signalétique)

_ <u>Image</u>



– <u>File</u>

Charte du répertoire des Offreurs de solutions Propuls.pdf (609.95 KB)

Télécharger la Charte du répertoire des Offreurs de solutions Propuls

Image

candidature à la communauté Propuls

Validation

Avant de valider ma candidature, les animateurs de la communauté vérifient que :

- Ma fiche et mon profil sont complétés
- Mes activités/compétences/domaine d'intervention entrent bien dans les prérequis de Propuls

Dès que ma candidature est validée, je reçois un mail m'indiquant que j'ai rejoint la communauté Propuls